

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Basketball



Collège Jean Macé

23 rue Edouard Vaillant
69100 VILLEURBANNE
04-72-69-88-10
ce.0691478g@ac-lyon.fr



ASVEL Villeurbanne Basket Féminin

251 Cours Emile Zola
69100 VILLEURBANNE
04-78-85-70-66
contact@asvbf.fr

<http://asvel-villeurbanne-basket-feminin.com/>



BCCL Villeurbanne

5 bis rue Emile Dunière
69100 VILLEURBANNE
contact@bccl.fr

<https://www.bccl.fr/>

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter BARILLEAU Nicolas (directeur technique du BCCL) : nicolas.barilleau@bccl.fr ou 0671982004

Présentation de la section :

- Fonctionnement :
3h (2x 1h30) de section sportive :
 - Mardi : 15h45 – 17h15
 - Jeudi : 8h00 – 9h30
- Personnels d'encadrement :
 - Coordinateur collègue Jean Macé : Monsieur Noell (principal du collège)
 - Encadrement technique : Gregory PERRET (CQP) et Valentin PRADOS (BP JEPS Basket)
- Installations utilisées :
 - Gymnase Armand (20 rue Armand, 69100 Villeurbanne)

Les objectifs de la section sportive basket :

- Réussite scolaire : Obtention du Brevet des Collèges
- Atteindre son meilleur niveau de basket possible.
- Améliorer ses compétences techniques individuelles et ses capacités physiques pour jouer au meilleur niveau possible en U15/U17
- Permettre aux clubs du BCCL et de l'ASVEL VBF de développer sa formation

Les suivis au sein des sections sportives basket :

Suivi des élèves

Une **évaluation continue** sera faite (assiduité, progrès dans l'activité, comportement, **investissement...**).

La section sportive est une section à part entière, une appréciation est attribuée chaque trimestre/semestre aux élèves. Plusieurs motifs peuvent entraîner la suspension de cette option sportive : raisons médicales (fournir un certificat médical justifiant une blessure de longue durée), mauvais résultats scolaires, **mauvais comportement ou investissement au Collège et à la section basket**.

Des **mesures d'accompagnement** scolaire sont mises en place. Plusieurs mesures seront prévues en cas de difficulté scolaire et / ou sportive afin de respecter le double contrat Scolaire et Sportif. La notion fondamentale de double projet, sportif, scolaire est placée au cœur du dispositif de section sportive.

Les élèves s'engagent à :

- **Obtenir de bons résultats** scolaires qui lui permettront d'envisager l'orientation de son choix
- **Suivre avec assiduité et intensité** les séances d'entraînements mises en place par les entraîneurs **à la section sportive**.
- **Prendre part au minimum aux compétitions** de l'Association Sportive du Collège (inscription licence 30€).
- **Être licenciés** à un des deux clubs partenaires (BCCL et ASVEL VBF)

Suivi médical

- Médecin du sport référent : Eric Renaud ; 0472430484 ; 101 A cours Emile Zola, 69100 Villeurbanne
 - ⇒ Effectue la prévention (certificat médical, Electrocardiogramme...), des diagnostics et traite les maladies et blessures liées au sport.
- Masseur-Kinésithérapeute : Erik DEVESSE ; 0427110285 ; 2 rue Emile Decorps, 69100 Villeurbanne
 - ⇒ Effectue des séances de rééducations fonctionnelles et motrices suite aux blessures

Comment s'inscrire ?

1. Remplir un dossier de candidature disponible :
 - Au secrétariat du collège Jean Macé ou sur le blog : <https://clgjeanmacevilleurbanne.blogs.laclassse.com/>
 - En prenant contact avec l'un des clubs référents de la section (BCCL ou ASVEL VBF)
 - Sur le site du Comité de Basket : <http://www.basketrhone.com>

Dossier à retourner au collège avant le 5 avril 2024

2. Sélection des élèves :
 - Si vous avez déposé un dossier de candidature, vous êtes attendus aux **tests de détection** le **10 avril 2024** au gymnase Matéo (5 bis rue Emile Dunière, 69100 Villeurbanne) à 13h15
 - Tous les candidats recevront un courrier les informant de la décision du comité de sélection après les détections.
 - Les élèves retenus devront retourner **la fiche d'engagement** qu'ils recevront par courrier **avant le 3 mai 2024**